

soumis à l'approbation de Monseigneur, surveillera l'instruction religieuse dans les collèges et pensions, et s'occupera des œuvres de charité.

M. Eglée, vicaire-général, est chargé des rits et cérémonies, de l'approbation des chapelles particulières et de l'examen des reliques.

M. Gaume, vicaire-général, est chargé des communautés ecclésiastiques et religieuses.

M. Buquet, vicaire-général, est chargé du personnel du clergé et de l'admission des ecclésiastiques étrangers du diocèse.

M. Ravinet, vicaire-général, dirige le secrétariat, et est chargé des dispenses autres que celles données par l'officialité.

Cette communication a paru faire plaisir au clergé, qui a été touché de la confiance et de l'abandon avec lesquels Monseigneur lui a fait part de ses vues pour le bien et la prospérité du diocèse.

Les prochaines réunions auront lieu à des époques fixes, pour y entendre le compte-rendu des conférences particulières, fait par M. l'abbé Ravinet, vicaire-général, dont la lucidité et l'esprit d'analyse ont été appréciés l'an dernier en pareille circonstance.

ALGERIE.

— Voici quelques nouveaux détails sur la translation des reliques de saint Augustin.

Les cérémonies relatives à l'inauguration des reliques de saint Augustin, dans une chapelle construite sur les ruines de l'ancienne Hippone, ont eu lieu dans les journées des 28, 29 et 30. Le temps le plus magnifique, l'ordre le plus admirable, ont régné pendant cette fête touchante. Les reliques, déposées d'abord dans l'église de Bone, furent ensuite transportées processionnellement au milieu des ruines de l'ancienne ville d'Hippone, distantes de deux kilomètres environ. Une foule immense, composée de personnes de tout âge et de tout sexe, et appartenant aux diverses religions qui divisent le monde, était réunie sur ce point, où l'on avait élevé un autel en plein air. Tous les prélats étaient présents. La cérémonie a été très-imposante. Les Arabes, qui assistaient en grand nombre à cette cérémonie, ont paru frappés de ce qui se passait sous leurs yeux. Les personnes qui connaissent le caractère des populations de l'Algérie, dit une correspondance de Toulon, ne douteront pas de ce que nous avançons à ce sujet.

— On écrit d'Alger, le 9 novembre, à l'*Ami de la Religion*:

“ Mgr. l'archevêque de Bordeaux, MMgrs. les évêques de Châlons de Valence, de Digne, de Marseille et Mgr. nommé de Nevers ont quitté Alger dimanche dernier, à dix heures du soir, pour rentrer en France, avec leurs vicaires-généraux. Ils étaient arrivés ici la veille de la Toussaint, à dix heures du soir, et n'étaient descendus à terre que le lendemain à cinq heures. L'archevêque de Bordeaux a pontifié à la fête, l'évêque de Châlons aux vêpres. L'évêque de Valence a célébré l'office des Morts du lendemain. L'évêque de Marseille a chanté les vêpres dimanche dernier, 6 novembre, à la suite desquelles notre évêque bien-aimé a adressé à toutes les vénérées évêques les adieux les plus touchans, et leur a distribué à chacun une portion des reliques du grand docteur, précieux souvenir de tant de merveilles qu'ils veulent d'accomplir. Ensuite a été bénite par l'évêque de Marseille une statue de saint Augustin, destinée à demeurer dans la cathédrale pour perpétuer le souvenir de ce jour de bénédicitions et de grâces.

“ Le jour de l'arrivée, le gouverneur-général a reçu tous nos prélats, qui ensuite ont reçu tous les corps et autorités de la ville. Le gouverneur a bien voulu assister à un dîner officiel donné par l'évêque dans l'élégante cour de l'évêché, sous un dôme formé de drapeaux de diverses nations. Enfin, dimanche, le gouverneur a donné son dîner, auquel ont été invités tous les évêques et leurs vicaires-généraux, et toutes les grandes autorités de la ville. La Casbah, l'hôpital militaire du dey, le jardin du colonel Marengo ou des condamnés militaires, les grandes voûtes sous la place du Gouvernement, l'hôpital civil ont été visités avec le plus grand intérêt et avec admiration par les vénérés prélats. Soit qu'ils visitaient les établissements publics, soit qu'ils se rendissent processionnellement à l'église la foule se pressait partout sur leurs pas, et ceux qui connaissent notre cathédrale comprendront facilement qu'on y étonnait, et qu'on devait trembler pour l'assassinat des tribunes. Voilà trois ans que l'on emploie des fonds pour l'agrandissement de cette cathédrale : quand donc, demandait-on de toutes parts, le public commencera-t-il à s'en apercevoir ??”

Le bateau à vapeur le Ténare, ayant à bord les prêtres de la suite des prélats qui ont accompagné les reliques de saint Augustin, a jeté l'ancre sur la rade de Toulon le 12 novembre. Ce bâtiment, parti d'Alger le 6, a mis cinq jours pour faire sa traversée, ayant été contrarié par le mauvais temps. Il déclara avoir quitté Alger vingt-quatre heures après le bateau à vapeur le Gassendi, lequel avait à bord les prélats qui ont accompagné les reliques de saint Augustin, et le steamer porteur de la correspondance, qui auront été contraints probablement de relâcher à Mahon ou à Cagliari.

— Nous lisons dans l'*Univers*:

“ Nous voulons signaler aux protestants de France l'odigne langage de quelques uns de leurs frères genevois. Nous ignorons de quel oeil les calvinistes français ont regardé la translation solennelle des reliques de saint Augustin de Pavie à Hippone : cet évêque d'Alger se glorifiant et s'humiliant tout à la fois de succéder au grand docteur de la primitive Eglise ; ces pontifes rangés en cohorte autour des restes d'un de leurs frères à jamais vénérés ; ces soldats français portant les armes devant un cercueil qui fut honoré des armes des Barbares ; ce vaisseau mû par toute la puissance de l'industrie moderne, transportant aux rives africaines une partie de ce corps qui

s'en était éloigné, il y a huit siècles, sur une barque conduite par quelques rameurs. Quant à nous, ce spectacle nous confond d'admiration et de joie et nous applaudissons avec ravissement à ce triomphe de la sainteté, du génie et de l'immortalité de la croyance chrétienne. Permis à ceux qui ne sentent pas dans leurs coeurs la même vénération pour les reliques des grands hommes de l'Eglise de se tenir silencieux en présence de cette scène ; mais l'insulier, c'est là ce qui est indigne de tout homme chrétien, protestant ou catholique. On lisait cependant, le 22 octobre, dans le *Courrier de Genève*,

“ Il n'est bruit dans le monde catholique de Paris que de la translation des reliques de St. Augustin en Afrique. On se croirait presque transporté à quatre ou cinq siècles en arrière, au milieu de la superstition du moyen-âge. L'évêque d'Alger, poussé sans doute par l'inspiration, se rend, il y a quelque temps à Pavie, et là toujours par inspiration, découvre la sépulture de St. Augustin, retrouve son squelette parfaitement conservé, et obtient des autorités de la ville la permission d'en prendre un bras et quelques petits os. Heureuse Afrique, tu vas posséder ces reliques précieuses qui ne manqueront pas d'opérer bientôt quelques miracles sur ton sol. De grandes solennités se préparent pour l'installation de ce nouveau fétiche. Déjà plusieurs évêques français se dirigent vers Toulon pour y assister, et en attendant les 80,000 hommes que le général Bugeaud demande pour实现 la conquête de l'Algérie, on lui envoie une chasse brévetée par le Pape, sur laquelle on compte sans doute beaucoup pour la conversion des Bédouins et la ruine d'Ab-el-Kader.”

“ Nous oubliions, dans ces lignes, l'outrage fait à la France : ou plutôt, nous nous en réjouissons pour elle, aimant à la voir confondue dans de pareilles insultes, avec la foi de ses plus généreux enfants.”

AUTRICHE.

— La *Gazette de Presbourg* du 21 octobre contient l'article suivant :

“ La proposition émise dans l'Assemblée du comitat de Bacs, de détacher le clergé hongrois du siège de Rome, y a été accueillie avec une indignation universelle. La lecture de la proposition, et de ses motifs a plus d'une fois été interrompue par de violentes clamours, qui s'opposaient à ce qu'elle fut lue et exigeaient son renvoi à ses auteurs. Les États ont déclaré considérer le mémoire comme une torché destinée à allumer dans le pays les brandons de la discorde ; d'autres l'appelaient une insolente diatribe contre le clergé catholique.”

Nous pensons qu'il n'est pas difficile de reconnaître dans cette levée de boucliers une influence étrangère dont le prosélytisme schismatique est assez connu.

PRUSSE.

— On se rappelle que Mgr. Arnoldi, évêque de Trèves, ayant refusé le serment d'hommage requis de lui avant sa consécration, à raison de la clause qui y avait été introduite, en vertu de laquelle le prélat se serait obligé à s'abstenir de toute relation directe avec le Saint-Siège, cette clause en fut bafouée par ordre du roi de Prusse. Voici le détail des circonstances qui ont rapport à ce fait :

“ Le roi ayant été informé par estafette de ce refus appela près de lui Mgr de Geissel, archevêque, coadjuteur de Cologne, et lui demanda son avis sur le refus de son suffragant. L'archevêque, ayant pris connaissance de la formule présentée à l'évêque de Trèves, déclara que la clause en question ne s'était pas trouvée insérée dans le formulaire qui lui avait été présenté, et que, dans ce cas, lui-même n'aurait jamais signé. Il donna donc sa pleine approbation au refus de son suffragant ; sur quoi le roi, sans hésiter un instant, biffa de sa main la clause en question, et renvoya la formule du serment, ainsi modifiée, au président supérieur des provinces rhénanes. L'on serait en peine de décider ce qui doit être le plus applaudi dans ces transactions de la franchise du roi, ou de la ferme fidélité des deux prélates à leurs devoirs envers le Saint-Siège.”

Ami de la Religion.

RUSSIE.

— On écrit des frontières de la Pologne, 7 novembre 1842 :

“ Le projet d'expatrier tous les propriétaires catholiques de la Podolie prend de la consistance. Le gouvernement de Podolie a reçu l'ordre de faire le recensement de la valeur de tous les biens appartenant aux catholiques, de vérifier cette opération faite sur les lieux mêmes, et d'opérer la perquisition la plus minutieuse des dettes qui pèsent sur la fortune des catholiques. Il paraît que les grands propriétaires, recevront en échange de leurs biens d'autres terres dans l'intérieur du royaume. Quant aux petits propriétaires, ils seront forcés de se coloniser sur les bords du Kouban ou dans la Sibérie méridionale, et on leur donnera des terrains équivalents en valeur à leurs anciennes propriétés. Les terres de la Podolie seront vendues par le gouvernement à tous ceux qui ont droit de posséder des serfs, n'importe la religion qu'ils professent, musulmane, juive, protestante, schismatique, pourvu qu'ils ne soient pas catholiques. Le clergé de cette dernière religion, tant séculier que monastique, des deux sexes, sera expatrié de même que les propriétaires professant le dernier culte. C'est un de ces actes dont l'exécution renferme en elle-même la plus grande tyrannie. Il faudra, ou quitter sa patrie, et la quitter pour toujours, ou renier la religion de ses pères. Les cabinets de l'Europe se tairont toutes fois, en assurant que l'Empereur de Russie a droit de faire chez lui ce qu'il veut.”

“ Depuis quelque temps, la secte des métémpsychosistes, fondée à Dresde, a pris une extension en Pologne. Cette secte, qui a pour but la réforme du catholicisme et du cosmopolitisme, malgré ses énonciations libérales, n'excite aucune persécution de la part du gouvernement russe. On sait qu'elle se répand, et on la tolère. On assure que la direction de cette secte est en Courlande, parmi les Allemands de cette province, et qu'un homme d'une haute position est à la tête.”